

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 14 AVRIL 2020

Le Conseil de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons siège en séance ordinaire, le mardi, 14 avril par voie de Messenger.

Sont présents à cette rencontre :

Mesdames Sylvie Blais, Mireille Langlois et Marie-Ève Allain
Messieurs Hartley Lepage et Marc-Aurèle Blais

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par Messenger : Madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim et monsieur Henri Grenier, maire.

À 19h14, monsieur Denis Langlois s'est joint à la rencontre.

ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 29 mars 2020 par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 et jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 et que l'état d'urgence sanitaire soit renouvelé jusqu'au 16 avril 2020.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que par la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par Messenger.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement :

«que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer par Messenger.»

01. PRIÈRE

Le maire, monsieur Henri Grenier, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte. Il est 19h00.

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-04-092

04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté;

1. Prière
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum
3. Mot de bienvenue

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux des séances du 9, 18 et 30 mars 2020
6. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 31 mars 2020
7. Correspondance
8. Dons
9. Paiements de factures
10. Paiements de vacances du personnel
11. Résolution : prise de décision du conseil municipal sur une dérogation mineure
12. Crédit de taxes de services et subvention pour eau et égout pour résidence intergénérationnelle
13. Assurance collective
14. Conditions de travail des employés cadres – direction générale
15. Lettre de madame Chantal Vignet, directrice générale – indemnité de départ
16. Résolution pour la mise en place du comité de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA)
17. Demande d'honoraires professionnels – PESCA
18. Retraite de monsieur Guy Langlois, opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout / ouverture du poste à l'interne
19. Ouverture des soumissions : resurfaçage des routes, de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville
20. Période probatoire – inspecteur municipal et contrôleur des travaux publics
21. Résolution – Réhabilitation du Chemin de Fer de la Gaspésie – réfection des ponts (2) ferroviaires de Port-Daniel-Gascons – Couleur des structures métalliques
22. Affaires nouvelles :
 - a) Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 2020-02 décrétant une dépense de 1 607 000\$ et un emprunt de 857 000\$ pour le resurfaçage des routes de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville;
 - b) Autorisation à la directrice générale par intérim à mandater une firme professionnelle pour la gestion de projet, travaux de laboratoire et surveillance des travaux sur le projet Resurfaçage des routes, de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville
 - c) Proposition d'honoraires professionnels – étude préliminaire Remplacement des supprimeurs de l'aréna "Marco Sébastien Cyr"
 - d) Proposition d'honoraires professionnels – préparation des plans et devis pour le remplacement de la conduite d'eau sur la rue du Capitaine
 - e) Proposition d'honoraires professionnels – préparation des plans et devis pour la mise à niveau et la réfection du réservoir d'eau potable
23. Période de questions
24. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-093

05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 9, 18 ET 30 MARS 2020

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que les procès-verbaux des séances du 9, 18 ET 30 mars 2020 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-094

06. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DES

DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 MARS 2020

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires #908686 à #908796, et la liste des chèques #914100 à #914158 ainsi que les comptes à payer au montant de 49 619.32\$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

07. CORRESPONDANCE

Lecture faite par monsieur le maire de la correspondance suivante :

- ✓ Ministre de la Sécurité Publique, Madame Geneviève Guilbault : inondations printanières ou tout autre sinistre qui pourrait survenir sur le territoire.
- ✓ Commission de la représentation électorale du Québec : reconduction du règlement de la municipalité de Port-Daniel-Gascons divisant le territoire en districts électoraux.
- ✓ LFG Construction : chantier de construction suspendu du Centre multifonctionnel.
- ✓ Fonds Michel Lancup Inc. : lettre de remerciement;
- ✓ Appui de la MRC – Demande d'implantation d'une maison des aînés à Port-Daniel-Gascons;

2020-04-095

08. DONS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

- Centre d'Action Bénévole Gascons/Percé : 128\$ pour le programme PAIR Plus (programme d'assistance aux individus retraités);
- Chevaliers de Colomb : 5 000\$ pour mettre en place un moyen de pouvoir aider les plus démunis de la municipalité;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-096

09. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- LFG Construction : facture no 2 reliée au projet de rénovation et agrandissement du Centre multifonctionnel au montant de 223 644.82\$ avant taxes;
- St-Onge & Assels, avocats : facture reliée au dossier de la municipalité de Port-Daniel-Gascons vs la directrice générale au montant de 2 471.14\$ avant taxes;
- Consultants O.P.R. Inc. :
 - facture reliée à la résolution no 2019-09-503 mandat pour services professionnel du projet du Centre multifonctionnel au montant de 2 850\$ avant taxes;
 - facture reliée aux services professionnels du projet du Centre multifonctionnel au montant de 2 375\$ avant taxes
- ENGLOBE : facture reliée à l'étude géotechnique pour le projet d'eau potable et usée – secteur Gascons au montant de 270 870\$ avant taxes;
- Maxi-Métal : facture reliée à la résolution no 2019-05-251 pour l'achat d'un camion auto pompe neuf au montant de 522 015.24\$, taxes incluses;
- MFT & Fils Inc. : facture reliée au projet de rénovation du Centre Plein Air La Souche 23 095.40\$ avant taxes;
- Tetra Tech QI Inc. :
 - facture reliée à la résolution no 2019-02-112 pour le projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons au montant de 56 335.00\$ avant taxes;
 - facture reliée à la résolution no 2018-02-090 pour services professionnels pour le projet de réfection du quai de Port-Daniel-Gascons au montant de 7 500\$ avant taxes;

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

2020-04-097

10. PAIEMENT DE VACANCES DU PERSONNEL

Considérant la situation exceptionnelle du Covid-19, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise que les employés reportent une semaine de vacances en 2021 et autorise le paiement du solde des vacances non prises à trois (3) employés de la municipalité pour un montant total de 8 167\$.

Par ailleurs, la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande au personnel de respecter leur contrat de travail relativement à la prise de vacances 2020-2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2020-04-098

11. RÉOLUTION : PRISE DE DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UNE DÉROGATION MINEURE

Modifiée par la
résolution no
2020-05-132
Du 245 au lieu de 144

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure du 144, route de la Rivière à Port-Daniel;

CONSIDÉRANT QU'aucun intéressé n'a transmis ses commentaires écrits selon la consultation écrite annoncée dans un avis public sur le site web de la municipalité en date du 30 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter cette demande considérant que la résidence est située à l'extérieur du corridor de la route 132 et qu'il n'y a aucun impact pour les voisins.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande de dérogation mineure telle que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-099

12. CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES ET SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT POUR RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde le crédit de taxes de services et subvention pour eau et égout pour les résidences intergénérationnelles aux adresses suivantes :

- 187, route de la Rivière (Port-Daniel) au montant de 636.13\$
- 432, route Bellevue (Port-Daniel) au montant de 636.13\$
- 266-A, route de la Rivière (Port-Daniel) au montant de 636.13\$

Le montant total du crédit de taxes et de la subvention est de 1 908.39\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-100

13. A) CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS (SUN LIFE) - RENOUELEMENT

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons renouvelle le contrat d'assurance collective des employés avec la Financière Sun Life et selon une augmentation de 10% des taux proposés au document Sommaire des taux et prime mensuelle prévue pour la période du 01 juillet 2020 au 30 avril 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers

B) COURTIER D'ASSURANCES (ASSURANCES MICHEL CYR INC.) – OFFRE DE SERVICES

Considérant la proposition en date du 15 avril 2019 de Assurances Michel Cyr Inc. d'offrir ses services professionnels en matière d'assurance collective pour un montant forfaitaire de 2 416.08\$ pour les 3 prochaines années au lieu d'un pourcentage selon les primes payées;

En conséquence, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture des Assurances Michel Cyr Inc. au montant de 2 416.08\$ pour la période du 01-05-2020 au 30-04-2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-101

14. CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES – DIRECTION GÉNÉRALE - ENTENTE 2018-2022

ATTENDU QUE le conseil a mandaté par résolution Me William Assels pour négocier avec la directrice générale une entente sur les conditions de travail;

ATTENDU QUE suite à cette rencontre, la directrice générale a accepté l'offre présentée et a signé l'entente de principe spécifiant les conditions de travail pour celle-ci pour les années 2018-2022;

ATTENDU QUE ces conditions de travail sont définies de façon spécifiques dans le document «entente cadres – directrice générale, municipalité de Port-Daniel-Gascons»;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte les conditions spécifiées au document «entente cadres – directrice générale, municipalité de Port-Daniel-Gascons»;

QUE soit autorisé, immédiatement, l'application de ces conditions pour la directrice générale;

QUE le maire, monsieur Henri Grenier, et la directrice générale par intérim, Madame Marlyne Cyr, soient et sont autorisés à signer tout document relatif à cette entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers

15. LETTRE DE MADAME CHANTAL VIGNET, DIRECTRICE GÉNÉRALE – INDEMNITÉ DE DÉPART

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2020-04-102

16. RÉOLUTION POUR LA MISE EN PLACE DU COMITÉ DE LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

- Considérant la volonté de la municipalité de réaliser une démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés;

- Considérant que la municipalité est en période de mise à jour de sa démarche MADA;
- Considérant que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;
- Considérant que la démarche MADA nécessite la création d'un comité de pilotage :

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à la création d'un comité de pilotage MADA sous la responsabilité des élues responsables du dossier des aînés(es).

Le Comité aura pour mandat de :

- Faire le bilan des réalisations du plan d'action MADA 2013-2015 de la municipalité;
- Mettre à jour la politique et le plan d'action MADA pour une période minimale de 3 ans;
- Mettre en place des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la politique et du plan d'action MADA

Le Comité sera composé des personnes suivantes :

- Marie-Ève Allain, conseillère municipale district no.5, répondante dossier des aînés(es)
- Sylvie Blais, conseillère municipale district no. 6, répondante dossier des aînés(es)
- Madeleine Huard, vice-présidente, Les étoiles de la mer de Gascons
- Gilles Langlois, président, Club de 50 ans et + de Port-Daniel
- Margaret Mauger, membre, Club Three Stars, Port-Daniel Ouest
- Louise Langlois, représentante, Cercle des fermières de Gascons
- Yolande Chouinard, infirmière retraitée du CISSS
- Nicole Lantin, retraitée de l'enseignement
- Murielle Cyr, bénévole pour la communauté retraitée
- Marlyne Cyr, directrice générale par intérim, municipalité
- Éric Huard, directeur loisirs, culture et tourisme, municipalité
- Pascale Gagnon, chargée de projet accompagnatrice MADA<

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-103

17. DEMANDE D'HONORAIRES PROFESSIONNELS - PESCA

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des travaux publics à demander une soumission à PESCA pour une expertise environnementale relative à une source de contamination du puits artésien au 281, route 132 Port-Daniel.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-104

18. RETRAITE DE MONSIEUR GUY LANGLOIS – OPÉRATEUR DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT / OUVERTURE DE POSTE À L'INTERNE

La directrice générale par intérim dépose la lettre de départ à la retraite de monsieur Guy Langlois, opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout indiquant que le dernier jour de travail sera le 26 avril 2020.

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale par intérim à afficher, à l'interne, l'ouverture du poste, laissé vacant, d'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout et ce, suite à la retraite de monsieur Guy Langlois.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-105

19. OUVERTURE DE SOUMISSION- RESURFAÇAGE DES ROUTES : DE LA RIVIÈRE, CHENEL, DE LA PRÉE ET CLEMVILLE

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été demandé, par le biais du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) pour le projet ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions, à huis clos, le 9 avril 2020, une seule soumission a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Eurovia Québec Construction Inc. est conforme aux exigences au montant de 1 677 856.28\$ taxes incluses.

CONSIDÉRANT QU'une négociation s'est tenue conformément au code municipal, art. 938, et qu'une entente entre les deux parties a mené à une modification du prix, soit un montant de 1 644 299.15\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE l'adjudication du contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission conforme de Eurovia Québec Construction Inc. au montant de 1 644 299.15\$ taxes incluses et ce, à l'approbation du règlement d'emprunt.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-106

20. PÉRIODE PROBATOIRE : INSPECTEUR MUNICIPAL ET CONTRÔLEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Maxime Ahier est employé et occupe le poste d'inspecteur municipal et contrôleur des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée pour ce poste;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Maxime Ahier a réussi de façon satisfaisante sa période probatoire.

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons désigne monsieur Maxime Ahier comme employé régulier saisonnier au titre d'inspecteur municipal et contrôleur des travaux publics.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-107

21. RÉSOLUTION – RÉHABILITATION DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE – RÉFECTION DES PONTS (2) FERROVIAIRES DE PORT-DANIEL-GASCONS – COULEUR DES STRUCTURES MÉTALIQUES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons choisisse la couleur brun (AMS-STD 19945) pour la structure d'acier des deux ponts ferroviaires situés aux points miliaires 22.3 et 23.0 de la subdivision Chandler du Chemin de Fer de la Gaspésie.

Adopté à l'unanimité des conseillers

22. AFFAIRES NOUVELLES

2020-04-108

a) AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2020-02 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 607 000\$ ET UN EMPRUNT DE 857 000\$ POUR LE SURFAÇAGE DES ROUTES, DE LA RIVIÈRE, CHENEL, DE LA PRÉE ET CLEMVILLE

Madame Mireille Langlois, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2020-01 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de resurfaçage des routes : de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville;
- Dépose le projet du règlement intitulé «règlement d'emprunt numéro 2020-02 décrétant une dépense de 1 607 000\$ et un emprunt de 857 000\$ pour le resurfaçage des routes de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville.

➤ **PROJET**
RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2020-02
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 607 000\$
ET UN EMPRUNT DE 857 000\$
POUR LE RESURFAÇAGE DES ROUTES,
DE LA RIVIÈRE, CHENEL, DE LA PRÉE ET CLEMVILLE

➤

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil du 14 avril 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de resurfaçage des routes de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville, selon les plans et devis préparés par Tétra Tech QI Inc. portant les numéros 39438TT en date de mars 2020 incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par la directrice générale par intérim, madame Marlyne Cyr, en date du 14 mars 2020 lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes «A» et «B».

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 607 000\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 857 000\$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 5. Le conseil est autorisé à effectuer annuellement durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt conformément à l'article 1072 du Code municipale du Québec.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 8. Le maire et la directrice générale par intérim sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents ou contrats nécessaires à l'accomplissement des travaux mentionnés aux dispositions du présent règlement.

ARTICLE 9. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-109

b) AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM À MANDATER UNE FIRME PROFESSIONNELLE POUR LA GESTION DE PROJET ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LE PROJET DE RESURFAÇAGE DES ROUTES, DE LA RIVIÈRE, CHENEL, DE LA PRÉE ET CLEMVILLE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale par intérim à demander une soumission à ARPO Groupe-Conseil Inc. et Tétra Tech QI Inc. pour des services professionnels pour la gestion de projet, travaux de laboratoire et surveillance des travaux sur le projet de resurfaçage des routes, de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-110

c) PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE – REMPLACEMENT DES SUPPRESSEURS DE L'ARÉNA "MARCO SÉBASTIEN CYR"

CONSIDÉRANT la forte consommation d'eau à l'aréna, soit 25 à 30 m³/jour pour le refroidissement des suppresseurs;

CONSIDÉRANT les commentaires du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) sur cette forte consommation d'eau;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'identifier le problème et déterminer des solutions afin de réduire la dite consommation;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition d'honoraires professionnels de Tétra Tech QI Inc. au montant de 4 600\$ (excluant les taxes) pour la préparation d'une étude

préliminaire pour l'analyse de la situation et la détermination de solutions pour réduire la dite consommation.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-111

d) PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU SUR LA RUE DU CAPITAINE

CONSIDÉRANT la fréquence des bris de la conduite d'eau sur la rue du Capitaine;

CONSIDÉRANT QU'il est important que la conduite sur la rue du Capitaine soit en bon état et fiable pour assurer une alimentation adéquate des résidents;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition d'honoraires professionnels de Tétra Tech QI Inc. au montant de 6 500\$ (excluant les taxes) pour la préparation des plans et devis afin de remplacer la conduite d'eau sur la rue du Capitaine.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-112

e) PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA MISE AU NIVEAU ET LA RÉFECTION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT les interventions à réaliser au réservoir d'eau potable pour une mise à niveau et une réfection des anomalies constatées au rapport d'inspection du réservoir transmis en décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition d'honoraires professionnels de Tétra Tech QI Inc. au montant de 38 700\$ (excluant les taxes) pour la préparation des plans et devis concernant la mise au niveau et la réfection du réservoir d'eau potable.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-113

f) PROTECTION INCENDIE – PROJET - ALIMENTATION EN EAU POTABLE, ÉGOUT SANITAIRE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES – SECTEUR GASCONS

CONSIDÉRANT QUE le réseau avec protection incendie nécessitera plusieurs installations afin de contrôler les débits et les pressions;

CONSIDÉRANT l'estimation de coûts préliminaires qui s'élève à 1 034 555\$ (taxes nettes) pour assurer la protection incendie;

CONSIDÉRANT QUE la protection incendie n'est pas admissible au programme PRIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement de la conduite existante sur la rue du Capitaine pourrait être admissible à TECQ (si accepté par MAMH);

CONSIDÉRANT les prévisions de taxation et la charge fiscale annuelle qui devra être assumée par les citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons décide de ne pas ajouter la protection incendie au projet "Alimentation en eau potable, égout sanitaire et traitement des eaux usées – secteur Gascons.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-114

g) CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE – PROJET DE MODIFICATION (PM-09) – ISOLATION DE LA TOITURE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition de MFT et Fils pour l'isolation de la toiture existante dans la section cuisine et des toilettes et pour l'installation de déflecteurs au montant de 1 550.40\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-115

h) COVID-19 – ANNULATION DES ÉVÈNEMENTS ET AUTRES RASSEMBLEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec demande l'annulation des festivals ainsi que des événements publics, sportifs et culturels sur le territoire québécois pour la période allant jusqu'au 31 août 2020;

CONSIDÉRANT la nécessité de respecter les mesures de distanciation physique de 2 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les rassemblements sont interdits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons annule tous les événements culturels et sportifs, intérieurs et extérieurs pour la période estivale.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-116

i) BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

CONSIDÉRANT le coût élevé de l'achat et de l'installation de bornes de recharge électrique;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe aucun programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà deux (2) bornes de recharge électrique installées dans notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons décide de ne pas acquérir et de ne pas installer de bornes électriques.

Adopté à l'unanimité des conseillers

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question n'a été acheminée au conseil.

2020-04-117

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la levée de la séance à 20h08

Henri Grenier, maire

Marlyne Cyr,
Directrice générale par intérim